



COMMUNE de
4607 DALHEM

Services administratifs :
Rue de Maestricht 7
4607 DALHEM (Berneau)

Tél. : (04) 379.18.22
379.49.08
Fax : (04) 374.24.29

N° d'entreprise (ou BCE) :
0207.340.468

info@commune-dalhem.be
www.dalhem.be

Agent traitant :
B. DEBATTICE, Chef de
bureau administratif
Ligne directe :
04/374.74.32
Courriel :
beatrice.debattice@commune-
dalhem.be

Art. L 1122-17. Le conseil ne peut prendre de résolution, si la majorité de ses membres en fonctions n'est présente.
Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des membres présents sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

*Madame, Monsieur le Conseiller,
est invité(e) à se trouver à la séance du
Conseil communal qui se tiendra
à la Maison communale,
rue Général Thys n° 27,
le JEUDI 26 JANVIER 2023
à 20H00*

ORDRE DU JOUR

SÉANCE PUBLIQUE

1. Approbation du procès-verbal de la séance publique du 15.12.2022
2. Arrêté de police
3. Finances / Marchés publics – Délégations au Collège communal de la compétence relative au choix des modes de passation et à la fixation des conditions des marchés publics pour les budgets ordinaires et extraordinaires
4. Finances / FINIMO – Marché groupé d'électricité et de gaz naturel pour une période de 12 mois débutant au 01.01.2023 – Approbation du cahier spécial des charges - Ratification
5. Sport / Je cours pour ma forme dans ma commune - Convention avec l'asbl Sport et Santé – Année 2023
6. Enseignement – Création d'un cadre temporaire dans l'enseignement primaire – Classes de neige du 30.01.2023 au 08.02.2023 inclus
7. Règlement de mise à disposition des locaux communaux - Modification
8. Opération de Développement Rural – Accompagnement de la Fondation Rurale de Wallonie – Convention d'accompagnement - Approbation - Ratification
9. Outil de développement européen LEADER (liaison entre actions de développement de l'économie rurale) soutenant les GAL (Groupe d'Action Locale) qui sélectionnent des projets citoyens dans le cadre d'une stratégie locale innovante / Soutien de la candidature du GAL Basse-Meuse Rurale
10. Patrimoine communal / Acquisition d'un bien immobilier par la Commune : un chalet privé cadastré 7^{ème} Division Mortroux, Section A, n°354F, d'une superficie de 67m², pour cause d'utilité publique - Accord de principe

Province de 4000 LIEGE
Arrondissement de 4000
LIEGE



COMMUNE de
4607 DALHEM

Services administratifs :
Rue de Maestricht 7
4607 DALHEM (Berneau)

Tél. : (04) 379.18.22
379.49.08
Fax : (04) 374.24.29

N° d'entreprise (ou BCE) :
0207.340.468

info@commune-dalhem.be
www.dalhem.be

Agent traitant :
B. DEBATTICE, Chef de
bureau administratif
Ligne directe :
04/374.74.32

Courriel :
beatrice.debattice@commune-
dalhem.be

EXTRAIT DU CODE
DE LA DEMOCRATIE LOCALE
ET DE LA DECENTRALISATION

Art. L 1122-17. Le conseil ne peut prendre de résolution, si la majorité de ses membres en fonctions n'est présente.
Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des membres présents sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

HUIS CLOS

11. Approbation du procès-verbal de la séance à huis clos du 15.12.2022
12. Personnel communal / Désignations et remplacements - Ratifications
13. Personnel communal / Réductions des prestations - Ratifications
14. Personnel enseignant définitif – Mise en disponibilité pour cause de maladie

La Directrice générale ff,

B. DEBATTICE

COMMUNE DE 4607 DALHEM

*Madame, Monsieur le Conseiller,
est invité(e) à se trouver à la séance du
Conseil communal qui se tiendra
à la Maison communale,
rue Général Thys n° 27,
le JEUDI 26 JANVIER 2023
à 20H00*

ORDRE DU JOUR

Dalhem, le 17.01.2023.

PAR LE COLLEGE,

Le Bourgmestre,

A. DEWEZ